

## PRIORITÉ D'ACTION : PARTICIPATION CITOYENNE ET SOCIALE

### **Participation citoyenne et sociale en Mauricie : état de situation sommaire**

- ❖ *Il n'existe pas d'état de situation sur la participation citoyenne en Mauricie sinon que le que les taux de participation de vote aux différentes élections ou encore les données sur le bénévolat au sens large.  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken2122\\_navig\\_niv\\_2.page\\_niv2?p\\_iden\\_tran=&p\\_id\\_ss\\_domn=828#](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken2122_navig_niv_2.page_niv2?p_iden_tran=&p_id_ss_domn=828#)*
- ❖ *Les pratiques de participation citoyenne sont peu documentées.*
- ❖ *Dans le troisième plan (PAGIÉPS), la notion de participation citoyenne au sens large a disparu pour faire place à celle de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.*
- ❖ *Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale veulent être consultées et participer à la recherche de solutions par rapport à la situation qui les concerne (inscrit dans le PAGIÉPS et amené lors des consultations préalables).*
- ❖ *Les observations-bilan des expériences menées dans le cadre de l'approche AVEC<sup>1</sup>, démontre que la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale requiert du temps et des ressources (charge de travail supplémentaire, soutien financier et logistique à la participation).*

## POURQUOI EST-CE UNE PRIORITÉ EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE?

La participation citoyenne constitue un moyen privilégié de contribuer au dynamisme de la société, elle est une condition pour que chacunE puisse participer aux orientations de la société. Elle peut s'avérer un moyen pour favoriser l'inclusion de touTEs et à cet effet, elle peut agir comme levier pour contrer les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Mais qu'entendons-nous par participation citoyenne?

La définition de la participation citoyenne adoptée par le Consortium de développement social est la suivante. Il s'agit de la définition la plus commune et consensuelle de la participation citoyenne :

« La participation citoyenne\* s'exprime dans une implication des citoyenNEs dans les processus décisionnels le concernant au niveau local, régional et national, et dans une forme plus individuelle, avec l'insertion de la personne dans les projets communautaires. Toutefois, elle est aussi un mouvement d'ensemble construisant petit à petit une sorte d'acteur collectif territorial lui-même capable de favoriser au mieux la capacité d'agir des personnes et des communautés en vue d'améliorer leurs conditions de vie, pour que tous ensemble nous évoluions dans une société toujours plus juste, plus cohésive et plus conviviale. » La notion de participation citoyenne se décline en trois types de participation : publique, électorale et sociale. Pour plus de détails sur ces trois niveaux, consulter le site du Consortium à l'adresse suivante :

<http://www.consortium-mauricie.org/enjeux/participation-citoyenne>

Notons que la définition ici proposée se veut un guide et peut être appelée à évoluer à partir des pratiques citoyennes qui se déploient dans la société; il s'agit d'une notion très évolutive qui prend en compte les nouvelles formes de pratiques citoyennes dans son acception.

Lors de la rencontre avec les partenaires en décembre 2018, les éléments de définition suivants ont été discutés pour cerner la notion.

« La participation citoyenne, c'est la participation de toutes catégories de citoyenNEs à la vie en société, et ce, à divers plans : économique, social, culturel, politique. Elle se manifeste dans la vie associative, dans

les structures de gouvernance et la prise de décision ainsi que les mécanismes qui orientent les actions qui les concernent ».

Dans le cadre des travaux de l'Alliance pour la solidarité, une distinction est apportée entre la « participation citoyenne » au sens large et la « participation des personnes en situation de pauvreté », considérée comme une priorité régionale par les partenaires de la Mauricie.

Il s'agit de mettre en avant-plan la participation des personnes en situation de pauvreté et à risque de le devenir (les personnes précaires, les travailleurSEs pauvres et les personnes qui vivent différentes formes d'exclusion sociale et de discrimination). La participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale doit être considérée comme un objectif à atteindre plutôt qu'un moyen et elle peut s'inscrire à différentes étapes du processus : priorisation des problématiques, recherche de solutions, priorisation des projets, analyse des projets, suivi de la mise en œuvre, évaluation, bilan de l'action. Elle s'inscrit aussi sur un continuum de niveau de pouvoir: information, consultation, influence, prise de décision.

Pour nourrir l'axe de la participation dans le cadre de l'Alliance, il importe de donner les conditions aux organisations, de promouvoir la transparence au niveau de la gouvernance (gouvernementale, régionale et locale) comme levier de la mobilisation et de la participation citoyenne (imputabilité des résultats vers les communautés), de simplifier les processus.

## LA PARTICIPATION SOCIALE ET L'EXCLUSION SOCIALE

La participation sociale est encore plus déterminante pour les personnes en situation de pauvreté. Elle leur permet de briser l'isolement vers lequel la pauvreté les amène souvent, de prendre une place dans l'espace public et de s'ouvrir à d'autres personnes. Cette participation à la société contribue au sentiment d'utilité sociale et favorise l'inclusion.

Il existe néanmoins de nombreux défis à cette participation sociale, autant au niveau des personnes concernées, des espaces de participation offerts et des pratiques en place. Pour certaines personnes en situation de pauvreté et d'exclusion depuis de nombreuses années, la participation sociale et citoyenne représente une « grosse marche à monter ». Cette première étape peut conduire certaines personnes vers une participation citoyenne plus élargie. La participation sociale se déploie aussi dans les espaces informels de création de liens sociaux où les appartenances se développent.

Pour les organisations, les instances de gouvernance, les personnes impliquées dans les comités de travail, la participation des personnes directement concernées par la pauvreté et l'exclusion requièrent de revoir nos façons de faire, d'adapter les outils que nous utilisons, d'ajuster le rythme des rencontres et du calendrier de travail, de la souplesse dans les processus, une attention au langage souvent hermétique et spécialisé que nous utilisons. Soyons créatifs!

## EXPÉRIENCES ET POTENTIEL D'INTERVENTION

Lors de l'édition du FQIS 2010-2015, l'enjeu de la participation citoyenne n'a pas fait l'objet d'initiatives régionales. Plusieurs initiatives territoriales ont accordé une place importante à la participation citoyenne. Ces initiatives citées ci-dessous pourront appuyer les réflexions sur l'articulation de la participation sociale des personnes en situation de pauvreté au cours de cette édition de l'Alliance.

### **Dernière édition du FQIS**

Généralement, la participation des personnes en situation de pauvreté passe par la mise en œuvre de projets avec les organismes communautaires. La participation fait partie intégrante de la vie démocratique des organismes communautaires. Dans l'édition précédente du PAGSIS, plusieurs organismes de la Mauricie ont

réalisé des sondages de besoins, mis en place des comités de participantEs et ont organisé l'implication des personnes dans les comités de suivis de projet, mais ont peu documenté cet aspect dans leur bilan.

Certaines régions et MRC ont fait des Forums citoyens en amont du PAGESIS, mais il s'agissait de participation citoyenne plus largement, impliquant une mixité sociale. La place des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion est demeurée un défi.

Certains organismes communautaires ou regroupements se sont appuyés sur des consultations et sondages à même leurs pratiques démocratiques pour proposer leur projet, mais ils ont peu documenté cet aspect dans leur bilan.

<p>Initiatives soutenues lors de l'édition 2010-2015 en Mauricie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animation communautaire par la Coopérative de solidarité 103,1 FM (Maskinongé)</li> <li>- Agent social et communautaire par la Coop de solidarité Lac-Édouard (Haut-St-Maurice)</li> <li>- Centre d'éducation populaire ambulante de Mékinac par la CDC (Mékinac)</li> <li>- Centre de valorisation éco-touristique du Lac-Édouard par la Coop de solidarité du Lac-Édouard (Haut-St-Maurice)</li> <li>- Coopérative de solidarité du Lac-Édouard (Haut-St-Maurice)</li> <li>- Développement de la participation citoyenne des populations défavorisées par la Revitalisation de quartier (Shawinigan)</li> <li>- Jardins populaires de quartier par la CDC (Shawinigan)</li> <li>- Ma formation : Du besoin au désir par Ébyon (Trois-Rivières)</li> <li>- Maison de quartier par l'OMH La Tuque (Haut St-Maurice)</li> <li>- Un parc pour tous, tous pour un parc par la Maison des jeunes « Accueil jeunesse Grand-Mère inc. » (Shawinigan)</li> </ul> <p>Pour en savoir plus : voir les pages <i>Actions d'ici</i> du site Internet du Consortium <a href="http://www.consortium-mauricie.org/actions-d-ici">http://www.consortium-mauricie.org/actions-d-ici</a></p>
<p>Acteurs et collaborations potentiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CDC et organismes communautaires autonomes</li> <li>- Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)</li> <li>- Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)</li> <li>- Organismes en animation de milieu, revitalisation intégrée, action bénévole</li> <li>- Pôle en économie sociale de la Mauricie</li> <li>- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)</li> <li>- Villes-MRC, CIUSSS MCQ (organisateur communautaire)</li> <li>- Consortium en développement social de la Mauricie, comités locaux en développement social</li> </ul>
<p>Partenaires et/ou leviers financiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centraide Mauricie</li> <li>- Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)</li> <li>- Fonds de développement des territoires (FDT)</li> <li>- Fonds de développement social de la Ville de Trois-Rivières</li> <li>- Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)</li> <li>- Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022</li> <li>- Politique et plan d'action vieillir ensemble, chez soi dans sa communauté (MFA)</li> <li>- Stratégie à la jeunesse, Politique québécoise de la jeunesse 2030</li> </ul>

## SUR QUOI VEUT-ON AGIR PRIORITAIREMENT DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE ET COMMENT?

Les éléments énumérés dans cette section proviennent des échanges recueillis lors des ateliers du *Rendez-vous de l'Alliance* le 7 décembre 2018. Nous avons regroupé les discussions provenant à la fois de l'atelier sur la participation et culture citoyenne mais aussi des pistes issues des discussions d'autres thématiques. Ces éléments sont des pistes non exhaustives.

Dans le cadre de l'Alliance

## LA PLACE ET LE RÔLE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ DANS L'ALLIANCE

- La participation des personnes directement concernées par la pauvreté représente un défi et reste l'exception dans des démarches passées comme celles de l'Alliance.
- Pour certains acteurs consultés, il faut s'interroger sur l'objectif désiré de la participation des personnes en situation de pauvreté pour éviter de les faire participer « parce qu'il le faut ».
- Les personnes en situation de pauvreté sont les mieux placées pour dire et nommer ce qui répond à leur besoin. Il faut réfléchir à une façon de considérer leurs points de vue.
- Il s'agit d'un processus graduel et lent qui se fait selon plusieurs étapes : soutenir, former, sensibiliser, valoriser la participation.
- Les organismes promoteurs des projets impliquent généralement les personnes dans la définition des projets, mais ils documentent peu cet aspect.

Quelques pistes :

- Recenser les stratégies déployées en Mauricie en ce qui a trait à la participation des personnes.
- Soutenir les organismes pour qu'ils mettent en valeur leur ancrage avec les personnes. Comment ils impliquent les personnes pour définir les besoins (intégrer cet aspect dans la description des projets – prévoir formulaire).
- Questionner les personnes en situation de pauvreté et leur demander leur point de vue sur la participation dans le processus de l'Alliance (motivations, intérêt, besoins, craintes, conditions de base : niveau, type, temps consacré...)
- Faire un état de situation sur la participation citoyenne et celle des personnes en situation de pauvreté en Mauricie.

### Les pratiques organisationnelles et du processus

## MISE EN PLACE DES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION

- Les mécanismes et processus actuels ne sont pas tout à fait appropriés pour intégrer les principaux concernés; il faut ajuster nos façons de faire.
- Regarder les conditions de participation qui ne sont pas nécessairement adaptées aux besoins/réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion; changer les conditions et partir des personnes, de ce qu'elles sont.
- Mettre la personne au centre.
- Créer des espaces sans intérêts financiers, des espaces libres, non encadrés. Trop souvent les espaces sont organisés.
- Développer les occasions de prise de parole qui peut être un gros apprentissage pour une personne qui ne l'a jamais expérimentée.

Quelques pistes :

- Considérer tous les champs et niveaux de participation : réflexion, information, consultation, priorisation, cogestion, décision à l'évaluation.
- Adapter les outils et les diversifier. Animer différemment les réunions. Prévoir plus de temps, diminuer le rythme. Prévoir des équipes (duo, trio d'intervenants, personnes en situation de pauvreté).
- Documenter nos pratiques et processus.

### Environnement et milieu

## SOUTIEN AUX ORGANISMES ET RESSOURCES EXISTANTES QUI ACCOMPAGNENT LA PARTICIPATION SOCIALE

- La participation des personnes en situation de pauvreté passe par la mise en œuvre de projets avec les organismes communautaires.
- Le manque de moyens des organismes pour faciliter la participation des personnes en situation de pauvreté. Les organismes ont besoin de plus de ressources; il faut soutenir le soutien.

Piste :

- Reconnaître l'expertise des organismes communautaires en matière de participation sociale (empowerment) des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, notamment par un financement plus adéquat.

### Références

- <sup>1</sup>Collectif VAATAVEC, L'AVEC, pour faire ensemble, Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils. Mars 2014, 80 pages. [http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide\\_VAATAVEC.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_VAATAVEC.pdf)
- <sup>2</sup>ASIS RN. (2016). Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, Bilan des activités 2011-2016. Projet financé dans le cadre du PSIS 2010-2015. 208 pages. <https://view.publitas.com/fhc/bilan-2016-alliance-rn/>
- <sup>3</sup> Mercier, C. Bourque, D. et la collaboration de L. St-Germain. (2009), Participation citoyenne et développement des communautés au Québec. Enjeux, défis et conditions d'actualisation. ARUC-ISDC.